



Université de Caen
Basse-Normandie



Guide

de l'étudiant

au Département Carrières Sociales

2010-2011

DUT CS option Gestion Urbaine

DUT CS option Services à la Personne



- **Le DUT CS à l'IUT d'Alençon**
- **Les clés de la réussite**
- **Les règles de vie commune**

Édito

Ce livret a pour objectif de vous donner une vue d'ensemble du fonctionnement du département Carrières Sociales. En le parcourant, vous découvrirez l'équipe pédagogique, les programmes mais également les règles qui régissent la vie de votre département.

Les informations figurant dans ce livret vous seront très utiles pour vos études que je vous souhaite de mener avec succès.

Depuis la création de notre département en 2003, l'équipe pédagogique s'est beaucoup investie. Elle a toujours été présente et à votre écoute. Elle a su proposer, développer de nouvelles activités ou projets. En étroite collaboration avec les milieux professionnels et collectivités locales, elle a su s'adapter aux spécificités de cet environnement. Elle s'est impliquée fortement dans l'organisation de la vie du département dans le but de vous apporter un enseignement de qualité. Grâce à l'ensemble des enseignements dispensés et à la diversité des activités pédagogiques proposées, notre formation vous permettra d'acquérir des connaissances dans le domaine économique, juridique, de la communication, de développer des qualités et compétences de gestionnaire et technicien en intervention sociale et/ou en aménagement du territoire et ainsi de disposer d'une culture à la fois générale et professionnelle indispensable à votre futur métier.

Vous avez choisi de faire ce DUT et la clé de la réussite tiendra en votre capacité, d'une part, à développer un projet d'avenir dont vous serez l'acteur premier et, d'autre part, à contribuer activement à votre intégration au sein de la promotion.

Bonne rentrée universitaire à toutes et tous !

Jérôme Legrix-Pagès

Chef du Département CS

Sommaire

Le DUT CS à l'IUT d'Alençon

L'organisation d'un département d'IUT.....	4
Les objectifs du DUT Carrières Sociales	6
Le programme pédagogique	8
Présentation de l'équipe du département.....	10
Le planning de l'année	14
Informations pratiques	16
Espace informatique	18

Les clés de la réussite

Construire son projet professionnel.....	20
S'investir, s'engager	22
Se documenter à la Bibliothèque Universitaire	24
S'ouvrir à l'International.....	26
Valoriser ses compétences avec les certifications.....	30
Pratiquer du sport	32

Les règles de vie commune

Le règlement intérieur du DUT CS.....	34
Le savoir-être professionnel	39

L'organisation d'un département d'IUT

Un Institut Universitaire de Technologie est une composante de l'Université et regroupe plusieurs départements. Chaque département met en œuvre et gère des formations universitaires professionnalisées et spécialisées dans un champ d'activité. Ainsi, dans l'université de Caen Basse-Normandie, l'IUT d'Alençon compte 4 départements : Génie Mécanique et Productique (GMP), Gestion Logistique et Transport (GLT), Qualité Logistique Industrielle et Organisation (QLIO) et Carrières Sociales (CS).

Le département Carrières Sociales propose un diplôme de niveau Bac+2 et deux diplômes de niveau Bac+3 :

- le Diplôme Universitaire de Technologie (DUT) Carrières Sociales avec les options Gestion Urbaine et Services à la Personne (Bac+2),
- La Licence Professionnelle Commerce, spécialité Gestion et Management des Entreprises de la Filière Cheval (LP MGEFC) de niveau bac+3,
- La Licence Professionnelle Intervention Sociale, spécialité Directeur des Structures de Services à la Personne (LP D2SP) de niveau bac+3.

Pour mener à bien sa mission, le département CS regroupe :

- une équipe composée d'enseignants (9 permanents et environ 35 vacataires) et d'une secrétaire,
- des moyens matériels importants pour la plupart mutualisés avec les autres départements : salles informatiques, laboratoires multimédias, bibliothèque, amphithéâtres, salle de dessin...
- d'un réseau de près de 70 partenaires (collectivités, associations, entreprises, centres de formation).

Chaque département est dirigé par un chef de département, responsable devant le directeur de l'IUT de l'organisation et du fonctionnement du département sur les plans pédagogique et financier. Ses principales missions sont les suivantes :

- exécuter le programme pédagogique national du DUT,
- répartir les cours entre enseignants,
- proposer le recrutement d'enseignants vacataires,

- assurer le suivi pédagogique des étudiants,
- établir les contacts avec les milieux professionnels,
- développer de nouvelles formations,
- participer aux réunions de direction, conseil d'institut et aux réunions nationales des chefs de département...

Il est assisté par un ou plusieurs collègues en fonction des formations existant au sein du département. Ces derniers sont chargés de veiller à la coordination et au bon équilibre des enseignements. Leurs principales tâches consistent en :

- la gestion des emplois du temps et des salles,
- la gestion des absences des étudiants,
- l'organisation du contrôle continu, des sessions de remplacement et la gestion des notes,
- l'organisation des autres activités pédagogiques (stages, projets, visites, conférences...).

Un DUT ?

Le DUT en deux mots

Le Diplôme Universitaire de Technologie est un diplôme national de l'enseignement supérieur français, de niveau III (bac+2).

La durée des études est de quatre semestres qui doivent être validés. Les enseignements comportent des cours, des travaux dirigés et des travaux pratiques (1620 heures sur le DUT), des projets tuteurés et 12 semaines de stages.

La présence à toutes les activités pédagogiques est obligatoire et le contrôle des connaissances se fait par contrôle continu.

Les enseignements sont regroupés par semestre en unités d'enseignement (UE), elles mêmes divisées en modules d'enseignement.

L'étudiant a validé un semestre si la moyenne du semestre est supérieur à 10/20 avec une note supérieure à 8/20 pour chaque UE **et** si les semestres précédents sont validés. Il est toutefois possible de compenser les notes de deux semestres consécutifs.

L'obtention du DUT apporte l'attribution de 120 crédits ECTS.

Les objectifs du DUT **Carrières Sociales**

Deux options, un diplôme

Les deux options du DUT CS ne diffèrent que sur 20 % environ des contenus de formation. Ils partagent donc un large tronc commun et visent des finalités voisines :

- ⇒ Former des techniciens supérieurs opérationnels dans les domaines de l'intervention sociale et le développement des sociétés,
- ⇒ S'insérer efficacement dans le milieu professionnel,
- ⇒ Avoir la possibilité de poursuivre des études de bac+3 à bac+5,
- ⇒ Permettre à l'étudiant de définir un véritable projet professionnel ,
- ⇒ Développer un sens professionnel du contact, des qualités d'écoute et d'ouverture d'esprit,
- ⇒ Comprendre la société contemporaine à travers ses lois, sa population et son organisation.



DUT CS option Gestion Urbaine

- ⇒ Connaître les **territoires** par les institutions publiques et les acteurs :
 - Qui sont les décideurs locaux et nationaux ?
 - Quels milieux ? Quelles cultures ? Quel cadre juridique ?
 - Comment créer de la **cohésion** sociale ?
- ⇒ Proposer des solutions d'aménagement des territoires.
- ⇒ Maîtriser les outils de projet :
 - **diagnostic**, évaluation, maîtrise d'œuvre, approche comptable, technique d'enquêtes, de **communication**...
 - maîtrise des outils et techniques (Dessin et Conception Assisté par Ordinateur, cartographie SIG, Cahier des charges fonctionnel, suites bureautiques...).
- ⇒ Intégrer dans la conception des **projets** et dans leurs mises en œuvre les facteurs économiques, environnementaux, sociaux et politiques.

DUT CS option Services à la Personne

- ⇒ Faire le diagnostic du **besoin** d'aide des personnes et établir une proposition de prestation,
- ⇒ Trouver parmi le personnel en place (sinon recruter) la bonne personne pour répondre aux besoins des **publics**,
- ⇒ **Evaluer** la qualité de la prestation réalisée,
- ⇒ Monter des dossiers de prise en charge,
- ⇒ Animer une **équipe**, gérer des plannings d'intervention,
- ⇒ Connaître de façon précise :
 - les publics concernés (enfants, famille, personnes âgées, personnes handicapées),
 - les institutions et les politiques publiques,
 - la gestion des ressources humaines,
 - La **gestion** administrative, comptable et financière.

DUT Carrières Sociales

Le programme pédagogique

Semestre	UE	Nom du sous-module	OPTION	Coef
S1	UE1 Environnement Institutionnel	Institutions nationales et territoriales	TC	6
		Économie générale	TC	4
		Principes généraux du droit	TC	4
		Acteurs de la société civile	TC	2
	UE2 Sociétés, populations et publics	Territoire et lien social	TC	4
		Sociologie	TC	4
		Initiation à la recherche en sciences sociales	TC	3
		Analyse des pratiques SAP	SAP	3
		Les acteurs du SAP	SAP	4
		Ethnologie	GU	3
		Villes et urbanisation	GU	4
	UE3 Méthodes, techniques et langages	Communication	TC	3
		Anglais	TC	3
		Informatique	TC	4
		Statistique	TC	3
		Méthodologie de la monographie	TC	5
		Approche financière et comptable	TC	4
		Accueil, information et orientation des publics	SAP	4
		Négociation et médiation	GU	3
S2	UE1 Environnement Institutionnel	Économie générale	TC	4
		Conception et évaluation des politiques publiques	TC	2
		Politiques sociales	TC	2
		Droit administratif	TC	4
	UE2 Sociétés, populations et publics	Psychologie	TC	2
		Sociologie	TC	3
		Psychologie sociale	TC	3
		Le secteur des SAP et ses évolutions	SAP	5
		Le vieillissement, la dépendance, le handicap	SAP	4
		Histoire des idées	GU	6
		Marketing urbain	GU	3
	UE3 Méthodes, techniques et langages	Communication	TC	3
		Négociation et médiation	TC	3
		Anglais	TC	3
		Informatique	TC	4
		Statistique	TC	3
		Méthodologie de projet	TC	4
		Approche financière et comptable des SAP	SAP	4
		Cartographie	GU	4

Semestre	UE	Nom du sous-module	OPTION	Coef
S3	UE1 Environnement Institutionnel	Économie appliquée	TC	2
		Politiques économiques	TC	3
		Dispositifs publics des SAP	SAP	4
		Les associations prestataires et mandataires de service	SAP	4
		Droit de l'urbanisme	GU	4
		Politique de la ville et du logement	GU	4
		Politique des transports	GU	2
	UE2 Sociétés, populations et publics	Sociologie	TC	2
		Psychologie sociale	TC	2
		Psychologie	SAP	3
		Histoire des idées	GU	6
		Culture générale (Parcours PE)	GU	2
		Étude de terrain (Parcours PE)	GU	2
	UE3 Méthodes, techniques et langages	Communication	TC	3
		Anglais	TC	3
		Informatique	TC	3
		Statistique	TC	6
		Méthodologie de projet	TC	3
		Pratique de créativité et d'expression artistiques, corporelles et culturelles	SAP	3
		Mercatique des services	SAP	3
		Gestion des ressources humaines	SAP	5
		Atelier d'aménagement	GU	3
		Gestion des ressources humaines	GU	3
	UE4 Pôle professionnel	Stage de découverte	TC	12
S4	UE1 Environnement Institutionnel	Institutions européennes	TC	6
		Gestion des associations	TC	4
		Certification et qualité	SAP	2
		Ethique de la relation à la personne	SAP	4
	UE2 Sociétés, populations et publics	La relation d'aide	SAP	3
		Bien-être de la personne	SAP	3
		Étude de terrain (Parcours IP)	GU	2
		Habitat et Société	GU	4
		Villes et environnement	GU	4
	UE3 Méthodes, techniques et langages	Communication	TC	2
		Anglais	TC	2
		Informatique	TC	5
		Calcul des coûts et des budgets	TC	4
		Servuction	SAP	3
		Projet d'aménagement (Parcours IP)	GU	2
		Gestion des collectivités territoriales	GU	4
	UE4 Pôle professionnel	PPP	TC	4
		Projet tuteuré	TC	12
		Stage de mission	TC	12

TC = tronc commun | SAP = option Services à la Personne | GU = option Gestion Urbaine

Présentation de l'équipe du Département



Jérôme Legrix-Pagès

jerome.legrix-pages@unicaen.fr

Chef du département

Enseignements en DUT : Initiation à la Recherche en Sciences sociales, Territoire et Lien Social, Histoire des idées, Cartographie, Culture Générale, Etude de terrain

Bureaux : A011 et B004



Céline Tondereau

celine.tondereau@unicaen.fr

Responsable du suivi des étudiants. Responsable des stages et de la gestion des absences CS2

Enseignements en DUT : Institutions nationales, territoriales et européennes, Droit administratif, Droit de l'aide et de l'action sociale, Droit des affaires

Bureaux : A011 et B016



Serge Radet

serge.radet@unicaen.fr

Responsable des relations extérieures. Responsable de la gestion des absences CS1 et des projets tuteurés CS2

Enseignements en DUT : Approche financière et comptable, Calcul de coût, Méthodologie de projet, Informatique

Bureaux : A011 et B016



Delphine Vigny

delphine.vigny@unicaen.fr

Secrétaire du Département

Téléphone : 02.33.80.85.34

Fax : 02.33.80.85.30

Bureau : Secrétariat du Département (A012)



Jérôme Serais

jerome.serais@unicaen.fr

Directeur des études

Enseignements en DUT : Economie générale et appliquée, Politique économique, Conception et évaluation des politiques publiques, Les acteurs des SAP

Bureau : B029



Christine Endres

christine.endres@unicaen.fr

Responsable de la Licence Professionnelle

Gestion et Management des Entreprises de la Filière Cheval

Enseignements en DUT : Principes généraux du droit, Les acteurs de la société civile, Economie, Statistiques, Informatique

Bureau : B029



Stéphane Valognes

stephane.valognes@unicaen.fr

Responsable de la Licence Professionnelle

Directeur des Structures de Services à la Personne

Enseignements en DUT : Méthodologie de la monographie, Sociologie

Bureau : B030



Lucile Grésillon

lucile.gresillon@unicaen.fr

Responsable des monographies

Enseignements en DUT : Méthodologie de la monographie, Ville et urbanisation, Ville et environnement, Habitat et société

Bureau : B017



Sébastien Payre

sebastien.payre@unicaen.fr

Responsable stages CS1 SAP

Responsable de la formation tout au long de la vie

Enseignements en DUT : Approche financière et comptable, Gestion des collectivités territoriales, Le secteur des SAP et ses évolutions

Bureau : B016



Fabienne Carelle

fabienne.carelle@unicaen.fr

Responsable stages CS1 GU

Enseignements en DUT : Anglais

Bureau : B030

Chaque étudiant fait l'objet d'un suivi individualisé tout au long des quatre semestres afin de l'aider dans sa recherche de stages, la conduite de ses différents projets (monographies, projets tuteurés, études de terrain...) et dans la mise en place de son projet d'avenir (choix des poursuites d'études, réorientation, devenir professionnel). Les enseignants du Département sont les acteurs d'un dialogue permanent au service de la réussite des étudiants.

Enseignants permanents des autres départements de l'IUT

Prénom NOM	Modules enseignés
Jean-Luc AVRIL GMP	Statistique, Informatique
Pierre DEWAELE	Atelier d'aménagement
Stéphane FOURNIER GMP	Atelier d'aménagement
Stéphanie JOFFRE GLT	Informatique
Pierre MALGORN GLT	Marketing urbain, Négociation et médiation
Franck POGU GMP	Statistique, Informatique
Ghaus YOUNOSSI GLT	Politique des transports

Principaux enseignants vacataires extérieurs

Prénom NOM Etablissement	Modules enseignés
Sophie LEYRAVAUD Consultante	Communication
Michel LIBERGE Consultant	Communication
Franck MAILLARD Association l'Escale	Psychologie sociale
Pierre CHANTREL Association Accueil et réinsertion sociale	Gestion des associations
Julien LE CRON DDT 61	Droit de l'urbanisme
Julien CRAPET Lycée Laplace	CAO, Atelier d'aménagement, Projet d'aménagement
Lionel ROUGE	Habitat et Société
Jean-Yves FONTAINE IUT Caen	Sociologie
Alain MONDEHARD	Psychologie

Activités culturelles et sportives

Prénom NOM	Activité
Anne-Marie HEBERT	Sport
Ludivine JEHAN Bibliothèque Universitaire d'Alençon	Recherche documentaire

2010-2011

Le planning de l'année

Le cours se déroulent sauf exception par bloc de 1h30 :

du LUNDI au VENDREDI

de 8h00 à 12h30 et de 13h30 à 18h00

SEMAINES	L	M	J	V	Sport	OBSERVATIONS	
06/09 au 10/09	X	X	X	X	X		Rentrée : DUT 2 : 6/09 ; DUT 1 : 7/09 ; Soutenance stage GU1 : 9/09
13/09 au 17/09	X	X	X	X	X	X	Journée conférence GU1 : 17/09
20/09 au 24/09	X	X	X	X	X		
27/09 au 01/10	X	X	X	X	X	X	Journée TOC-TOC : 30/09
04/10 au 08/10	X	X	X	X	X		
11/10 au 15/10	X	X	X	X	X	X	
18/10 au 22/10	X	X	X	X	X		
25/10 au 29/10							INTERRUPTION DES COURS
01/11 au 05/11		X	X	X	X	X	Conseil de département (17 h 30) : 4/11
08/11 au 12/11	X	X	X				Journée info IVG et Théâtre GU2 : 9/11
15/11 au 19/11	X	X	X	X	X	X	
22/11 au 26/11	X	X	X	X	X		Semaine de monographie ; Forum de Damigny : 25/11
29/11 au 03/12	X	X	X	X	X	X	Restitution monographie : 29/11
06/12 au 10/12	X	X	X	X	X		
13/12 au 17/12	X	X	X	X	X	X	Rendu des monographies (12h) : 16/12
20/12 au 24/12							CONGES DE NOEL
27/12 au 31/12							
03/01 au 07/01	X	X	X	X	X	X	
10/01 au 14/01	X	X	X	X	X		Fin des DS CS : 12/01 ; DS de rattrapage : 14/01
17/01 au 21/01	X	X	X	X	X	X	Semaine des conférences ; DS de rattrapage : 17/01 ou 18/01 ; Bilans individualisés et Conseil de dépt : 21/01
24/01 au 28/01	X	X	X	X	X		Début second semestre
31/01 au 04/02	X	X	X	X	X	X	
07/02 au 11/02	X	X	X	X	X		
14/02 au 18/02	X	X	X	X	X	X	
21/02 au 25/02	X	X	X	X	X		
28/02 au 04/03							INTERRUPTION DES COURS
07/03 au 11/03	X	X	X	X	X	X	Journées obligatoires des Portes Ouvertes IUT: samedi 12/03
14/03 au 18/03	X	X	X	X	X		Théâtre GU2 : 16/03
21/03 au 25/03	X	X	X	X	X	X	
28/03 au 01/04	X	X	X	X	X		
04/03 au 08/04	X	X	X	X	X	X	Soutenance PT GU2
11/04 au 15/04	X	X	X	X	X		Fin des DS GU2 : 13/04 ; DS de rattrapage et Conseil de département : 14/04
18/04 au 22/04	X	X	X	X	X	X	Début Stage GU2 : 21/04
26/04 au 29/04							CONGES DE PRINTEMPS
02/05 au 06/05							
09/05 au 13/05	X	X	X	X	X		
16/05 au 20/05	X	X	X	X	X		
23/05 au 27/05	X	X	X	X	X		Fin DS CS1 : 25/05 ; Rattrapage DS CS1 : 27/05
30/05 au 03/06	X	X	X				Début stage CS1
06/06 au 10/06	X	X	X	X	X		Fin stage GU2/licence : 10/06 ;
13/06 au 17/06		X	X	X	X		Remise rapport stage GU2 : 14/06
20/06 au 24/06	X	X	X	X	X		Soutenance stage GU2 : 20/06 et 21/06 ; Conseil de dépt : 21/06 ; Fin stage CS1 : 24/06
27/06 au 01/07	X	X	X	X	X		

Les temps forts

- ❑ Semaine de terrain avec les **monographies** en CS1
- ❑ Réalisation de fiches-métiers avec rencontre de professionnels
- ❑ **Conférences** (semaine de janvier, regards croisés avec les établissements partenaires, conférences en anglais...)
- ❑ Sorties **culturelles** (Paris, Le Havre, sorties théâtre...)
- ❑ Journées portes-ouvertes (rencontre avec les anciens étudiants, présentation des travaux...)
- ❑ **Projets** tuteurés (six mois de travail en équipe pour une restitution publique sur un thème imposé)
- ❑ Etudes de **Terrain** et Projets d'aménagement (cahier des charges, CAO, SIG...)
- ❑ 12 semaines de **stage**



Informations pratiques

- ☐ L'IUT est ouvert du lundi au vendredi de 7h30 à 19h00.
- ☐ Horaires d'ouvertures du **secrétariat** du département CS :
Lundi/mardi/jeudi : 8h30-12h00 et 13h00-17h00
Mercredi/vendredi : 8h30-12h00 et 13h00-16h00
- ☐ Des **panneaux** sont installés près du secrétariat, les étudiants doivent les consulter tous les jours (emploi du temps officiel, convocation d'étudiants, offre de stage...).

- ☐ **L'emploi du temps** en ligne est consultable à l'adresse suivante : <http://195.221.180.5:8080/>

En cliquant sur la case Etudiants, il est possible de consulter:

avec l'onglet Formations, l'emploi du temps de la formation,
avec l'onglet Salles, la disponibilité d'une salle.

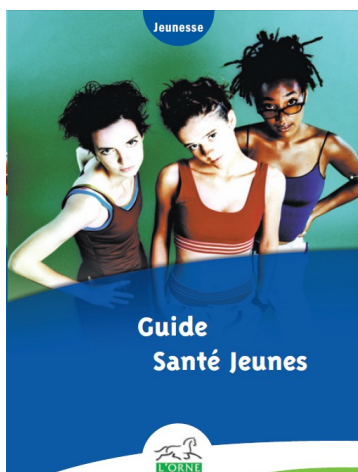
Faire * pour dérouler des propositions de choix (n° de salle, ou formation...).

Les emplois du temps affichés par le secrétariat du département sont une version papier des emplois du temps consultables en ligne. Il n'y a donc pas de raison qu'ils diffèrent mais, si cela arrivait, c'est la version affichée au secrétariat qui prime.

Les emplois du temps sont en théorie figés. Les changements se font uniquement en raison d'activités pédagogiques imprévues et qui nécessitent des glissements de cours, pour placer l'intervention d'un enseignant, **à la demande des enseignants eux-mêmes.**

- ☐ Dans l'entrée du secrétariat, se trouvent les **casiers** des enseignants et des étudiants (1 par année). Quand les délégués seront élus ils devront vérifier régulièrement s'ils ont du courrier dans ces casiers.
- ☐ Les **photocopies** ne sont pas faites au secrétariat. Les étudiants doivent impérativement aller à la Bibliothèque Universitaire.
- ☐ En cas de besoin de photocopies sur **transparents**, elles peuvent être faites au secrétariat, à condition d'en faire la demande, au plus tard la veille de l'utilisation.
- ☐ Il y a la possibilité d'utiliser une machine à relier au secrétariat du département, les étudiants doivent apporter leur matériel (**reliure** plastique et couverture).
- ☐ La rubrique « **actualités** » du site Internet de l'IUT ainsi que les écrans de télévision placés dans le hall offrent des informations précieuses sur la vie de l'établissement.

-  Les **notes** aux épreuves sont communiquées par les enseignants par voie d'affichage sur les panneaux situés à côté des bureaux Bo17 et Bo16. Les étudiants ont le droit de consulter leurs copies.
-  Les **moyennes** des différents modules et sous-modules sont communiquées aux étudiants par un relevé papier signé du chef de département à l'issue de chaque semestre.
-  Des **classeurs** sont disponibles à la consultation au secrétariat du département. Les étudiants y trouveront :
 - tous les lieux de stages des promotions passées (classés par promo et par région géographique avec indication des missions),
 - une revue de presse exhaustive de tous les évènements du département,
 - les mails des anciens étudiants qui présentent leur parcours et leur vision du DUT.
-  Un service **d'assistance sociale** est assuré à l'IUT (voir au panneau du secrétariat pour la prise de rendez-vous)
-  Les étudiants trouveront au service de la **Scolarité** (bureau A001, tél : 02.33.80.85.26) un grand nombre d'informations sur la ville d'Alençon (démarches administratives, documentation tourisme, sports et culture), sur le logement, sur la santé. C'est ici que sont à retirer les cartes d'étudiants et que les questions relatives aux bourses sont traitées.



Espace informatique

Accéder au réseau informatique



Obtention d'un **EtuPass**

L'EtuPass permet d'accéder à certains services (messagerie, wifi...) sur le réseau de l'UCBN, via un compte et un mot de passe.

Après une inscription administrative validée par le service de scolarité de l'UCBN, l'EtuPass est automatiquement généré et apparaît alors sur la carte étudiante délivrée. L'EtuPass sera valable tout le long des études. En cas de perte de celui-ci, seul le service de scolarité de l'IUT d'Alençon pourra le rééditer.



Obtention d'un **compte informatique**

Le jour de la rentrée, chaque étudiant obtiendra un compte et un mot de passe pour travailler sur le réseau « Enseignement ». Dès lors, il devra veiller à respecter la charte informatique de l'Université de CAEN, consultable sur le site web de l'IUT d'Alençon, dans l'espace numérique.

Chaque étudiant qui possède un compte sur le réseau « Enseignement », dispose d'un environnement de travail informatique comprenant :

- une zone personnelle de stockage de fichiers avec quota,
- une zone d'exercices commune à tous les étudiants,
- une zone d'échanges de fichiers commune à tous les étudiants,
- une page web personnelle modifiable
- un accès permanent aux imprimantes réseaux des salles informatiques avec quota,
- un accès permanent à l'Internet,
- un compte de messagerie accessible, via l'EtuPass, par le webmail de l'Université de Caen

En cas de problème informatique, chaque étudiant s'adressera d'abord à son enseignant responsable. Si nécessaire, il pourra demander au service informatique une assistance technique, de vive voix ou par messagerie.

Il est interdit à tous de consommer de la nourriture et des boissons dans toutes les salles de l'établissement, en particulier les salles informatiques.

Il est interdit d'écouter de la musique ou de regarder de la vidéo dans les salles informatiques.

Il est interdit de tenter de brancher un ordinateur portable sur les réseaux informatiques de l'IUT ou sur un vidéoprojecteur d'une salle de cours.

Les imprimantes doivent être alimentées uniquement avec du papier blanc A4.

Accéder à sa messagerie UCBN



En étant à l'IUT :

Faire CTRL + ALT + SUPPR puis OK,

Se connecter au réseau Enseignement de l'IUT en entrant son compte utilisateur et son mot de passe (donnés à la rentrée),

lancer Internet Explorer ou firefox pour aller sur le site web de l'IUT

Cliquez sur Espace Numérique puis [Webmail](#),

Entrez votre Etupass, puis cliquez sur Courrier.



Depuis chez vous

Allez sur le site web de l'IUT à l'adresse suivante : www.unicaen.fr/iutalencon

Cliquez sur Espace Numérique puis Webmail,

Entrez votre Etupass, puis cliquez sur Courrier.

Récupérer des supports sur le réseau

Pour des raisons diverses (dossiers trop volumineux à photocopier, documents supplémentaires à lire par les étudiants, corrigés de devoirs...), des documents informatiques peuvent être récupérés dans la zone [Exercices](#) :

Se connecter au réseau Enseignement,

Cliquez sur Poste de travail,

Allez dans la zone « Exercices.... ».

Pour travailler sur des documents communs (zone échanges)

La zone « [Echanges](#) entre étudiants.... » permet aux étudiants d'échanger des documents par le réseau mais aussi de travailler sur des documents /dossiers communs. Pour y accéder :

Se connecter au réseau Enseignement,

Cliquez sur Poste de travail,

Allez dans la zone « Echanges entre étudiants.... ».

Bon à savoir

- ☐ Le [disque dur](#) est l'un des composants les plus fragiles et les plus sujets aux pannes. Aussi, l'utilisateur doit-il être particulièrement attentif à sauvegarder les fichiers qu'il stockerait sur son disque dur plutôt que sur son espace de stockage.
- ☐ De par sa facilité à passer d'une machine à une autre, la [clé USB](#) est un périphérique particulièrement susceptible de véhiculer des virus. C'est pourquoi il est recommandé d'être très prudent quand on connecte une clé USB à son ordinateur.
- ☐ Le compte [EtuPass](#) est un compte personnel, confidentiel et inaccessible.

Construire son projet professionnel

Les étudiants doivent tout au long de leur parcours travailler dans la perspective de leur devenir professionnel.

Ils doivent mettre à profit les différents rendez-vous avec leur enseignant de suivi pour affiner leur projet. A chaque **rendez-vous** les étudiants prépareront à l'avance ces entretiens en venant avec :

- ☐ Des questions précises et rédigées,
- ☐ Une autocritique de son activité au sein du DUT,
- ☐ Un CV et une lettre de motivation à jour,
- ☐ Un listing exact des démarches entreprises en vue de l'obtention d'un stage ou d'une poursuite d'études,
- ☐ Des vœux en termes de secteur d'activité ou de région géographique (travail à faire avec les classeurs du secrétariat).

Bon à savoir

85 % des lauréats du DUT CS poursuivent des études.

Choisir une bonne poursuite d'études nécessite de croiser plusieurs variables :

- ☐ aspiration personnelle,
- ☐ cohérence avec les expériences professionnelles déjà engrangées,
- ☐ résultats semestre 1, 2 et 3 du DUT CS,
- ☐ état du marché du travail,
- ☐ mobilité géographique,
- ☐ moyens financiers.

Les avis favorables de poursuite d'études et les lettres de recommandations personnalisées sont attribués aux étudiants dont la moyenne pondérée S1 à S3 est supérieure ou égale à 11/20.

L'importance des stages

Les stages constituent un élément central dans la construction du projet professionnel. Ils doivent être choisis avec soin pour différentes raisons :

- ❑ La recherche de stage est l'exercice le plus proche de la **recherche d'emploi**.
- ❑ La période de stage permet aux étudiants de faire connaître sa formation et surtout ses qualités individuelles au sein d'un **réseau** professionnel.
- ❑ Cela permet également de vérifier si tel ou tel secteur correspond à l'image *a priori*, et si les étudiants veulent y **travailler** par la suite.
- ❑ Le stage est un **application** globale et transversale des différents modules de la formation.
- ❑ Le stage permet de se rendre compte de la **réalité** d'une structure et de ses contraintes.

Penser l'après-DUT

Un étudiant soucieux de réussir anticipera le plus tôt possible son choix de poursuites d'études ou d'insertion professionnelle :

- ❑ en se documentant par des lectures,
- ❑ En allant sur des forums professionnels ou dans les centres de formations,
- ❑ En échangeant avec les anciens étudiants.

La réussite passe par le fait de :

- ❑ savoir présenter le DUT (et vos compétences acquises),
- ❑ Connaître en détail la formation à laquelle on postule,
- ❑ Se connaître soi-même.

S'investir

S'engager

Durant la durée de leurs études, les étudiants gagneront grandement à s'investir en et hors de la formation. A travers ces engagements associatifs, ils pourront ainsi :

- ⇒ Appliquer concrètement des situations enseignées,
- ⇒ Se découvrir,
- ⇒ Appréhender des domaines que la formation approfondit peu,
- ⇒ De rencontrer des acteurs et bénévoles aux statuts différents,
- ⇒ De bonifier leur CV et leur réseau,
- ⇒ De travailler sa note de SEP !

Les engagements associatifs

A noter qu'il n'existe pas encore de coordination formelle des différentes associations sur Alençon, le tissu associatif n'en est pas moins riche et très à la recherche de jeunes volontaires et motivés.

Les domaines d'engagement sont très variés, on peut citer les domaines :

- ⇒ Du lien social et de l'aide aux personnes,
- ⇒ De la prévention et de la santé,
- ⇒ De l'engagement citoyen au service de la Cité,
- ⇒ Du suivi scolaire,
- ⇒ Du culturel,
- ⇒ Du sport
- ⇒ Et bien sûr des associations étudiantes !

EVAD, s'investir au service de l'IUT

L'EVAD, c'est l'**E**ngagement **V**olontaire pour l'**A**nimation des **D**épartements.

L'objectif est de laisser aux étudiants du département CS la possibilité de s'investir dans un programme concret. Plusieurs caractéristiques :

- ⇒ ce sont des travaux d'équipe de 3 à 5 étudiants mixtant obligatoirement les promotions CS1 et CS2,
- ⇒ L'engagement est sur la base du volontariat, mais une fois le projet lancé, les étudiants ne peuvent plus se désengager,
- ⇒ Les projets sont portés par l'association des étudiants de l'IUT (l'adhésion est souhaitable),
- ⇒ Chaque programme d'EVAD est évalué directement par le Chef de Département qui fera un point régulier avec les responsables des programmes,
- ⇒ Une liste de sujets sera donnée à la rentrée. Les étudiants peuvent proposer des sujets de leur cru. La liste définitive sera validée par le Chef de Département et le Président de l'Association des étudiants de l'IUT,
- ⇒ L'engagement donne lieu à une note par année qui sera placée dans le module PPP du S4.

Le 30/09/2010, le BIJ 61 organise le 6e forum Toc Toc Toc pour permettre aux jeunes de mieux connaître le territoire. Le forum est organisé autour de 4 pôles : vie pratique, prévention/santé, culture/loisirs et envie d'agir.



Se documenter

à la Bibliothèque Universitaire

Horaires d'ouverture :

Lundi	10h00—18h00
Mardi, Mercredi, Jeudi	08h30—18h00
Vendredi	08h30—16h00

Collections :

La bibliothèque universitaire d'Alençon est au service de toutes les composantes du site d'Alençon-Damigny : antenne de l'UFR de Droit, IUT et IUFM.

Les fonds documentaires sont référencés dans le catalogue collectif commun de l'Université de Caen et dans le catalogue des centres documentaires de l'IUFM de Basse-Normandie : à consulter sur le site www.unicaen.fr rubrique « Documentation ».

Conditions d'accès :

La consultation sur place est libre et gratuite.

L'inscription se fait sur présentation de la carte d'étudiant. Elle donne accès à tous les services dans toutes les bibliothèques de l'Université : emprunt des documents, utilisation des services du prêt entre bibliothèques (PEB), consultation des ressources électroniques.

Règles de prêt spécifiques à la BU d'Alençon :

Fonds Droit/IUT	Fonds IUFM
4 documents Pour 3 semaines	5 documents pour 3 semaines

Les étudiants veilleront à rendre à temps et en bon état les ouvrages empruntés.

La Bibliothèque Universitaire d'Alençon dispose d'un fonds documentaire exceptionnellement bien fourni sur les sciences humaines et en particulier sur les problématiques du DUT CS.

La fréquentation assidue de la Bibliothèque est indispensable dans l'optique de l'obtention du diplôme.

La lecture d'ouvrages apporte aux étudiants à la fois un approfondissement et une vue complémentaire aux enseignements délivrés en cours. Les étudiants y trouveront des exemples originaux tout en acquérant une culture universitaire de l'argumentation. La construction d'un discours scientifique qui veut dépasser le cadre de l'idée reçue ou de l'opinion ne peut s'appuyer que sur des sources universitaires écrites.

De nombreux modules imposent la rédaction de fiches de lecture et/ou la constitution de bibliographies. L'habitude de la lecture se construit à travers un travail quotidien qui rendra ces exercices particulièrement aisés.

Les étudiants reçoivent une formation à la recherche documentaire en début de CS1. Ils peuvent solliciter l'aide à tout moment des personnels de la Bibliothèque Universitaire.

REVUES PAPIER A LA BUAL 2010-2011

Problèmes politiques, économiques et sociaux	Urbanisme, Géographie, Territoires, Environnement
Alternatives économiques, Actualités sociales hebdomadaire, Actualités sociales Magazine, Associations Mode d'emploi, Cahiers français, Ethnologie française, Etudes de la Documentation française, Hommes et Migrations, Le journal de l'action sociale, Problèmes politiques et sociaux, Recherche sociale, Regards sur l'actualité, Territoires	Annales de la recherche urbaine, Ecologik (Janvier 2011), Environnement magazine, Etudes foncières, Géo, La Gazette des Communes, Technicités, Urbanisme, Urbanisme Hors Série
Presse quotidienne et hebdomadaire	Langues
Ouest-France, Orne Heddo, Le Monde, Courrier International, Le Monde diplomatique, Le Monde magazine, Le Nouvel Observateur	Vocabulaire, Newsweek
Droit	Logistique et transport
Actualité juridique, Droit administratif, Droit administratif, Journal Officiel de la République Française, La Semaine juridique, Pouvoirs, Recueil Dalloz, Recueil des décisions du Conseil d'Etat, Répertoire de droit civil cahiers de l'actualité, Revue administrative, Revue de droit public, Revue française de droit constitutionnel, Revue française de droit administratif, Revue trimestrielle de droit civil	Bulletin des transports et de la logistique, Transports actualités, Ville, rail et transports

Pensez également à vous inscrire à la Médiathèque d'Alençon !

S'ouvrir à l'international

Pourquoi partir à l'étranger ?

- ➔ Toutes les options proposées en France ne vous enthousiasment guère et vous préférez un an de réflexion supplémentaire ?
- ➔ Vous souhaitez obtenir à travers un séjour d'étude à l'étranger un plus indéniable sur votre CV ?
- ➔ Vous n'avez pas (encore) de contraintes familiales et professionnelles qui vous empêcheraient de partir ?
- ➔ Vous êtes motivés pour améliorer votre anglais en assistant à des cours donnés 100 % dans cette langue ?
- ➔ Vous voulez vivre de manière relativement indépendante tout en découvrant une nouvelle culture et celle des autres étudiants étrangers ?

Le DUETE fait partie du programme ERASMUS ; vous pouvez bénéficier des financements de ce programme ainsi que des aides régionales.

Veiller à ne pas tomber dans le piège de ne fréquenter que des Français ou des non anglophones pendant le séjour et faire l'effort de vous intégrer parmi les autochtones sont deux clés pour réussir cette expérience.

Le **DUETE** (Diplôme Universitaire d'Etudes Technologiques à l'Etranger) correspond à 60 ECTS. Son obtention est soumise à la réussite à 80% des valeurs nécessaires à l'obtention du diplôme étranger et à la présentation d'un mémoire écrit et à sa soutenance devant un jury composé d'au moins un enseignant du département d'origine de l'étudiant. Avant son départ, l'étudiant doit faire approuver un contrat d'études par le coordinateur départemental et le coordinateur institutionnel de l'établissement d'origine. Pour les universités, le contrat d'études correspond à la liste des cours auxquels l'étudiant va s'inscrire. L'étudiant s'inscrit à l'étranger pour un nombre de cours correspondant à 60 ECTS. Evaluation du DUETE : 48 ECTS pour les crédits obtenus à l'étranger, 6 ECTS pour le rapport (note minimum : 10/20), 6 ECTS pour la soutenance (note minimum : 10/20), soit un total de 60 ECTS pour le DUETE.

Faculté d'architecture et d'urbanisme

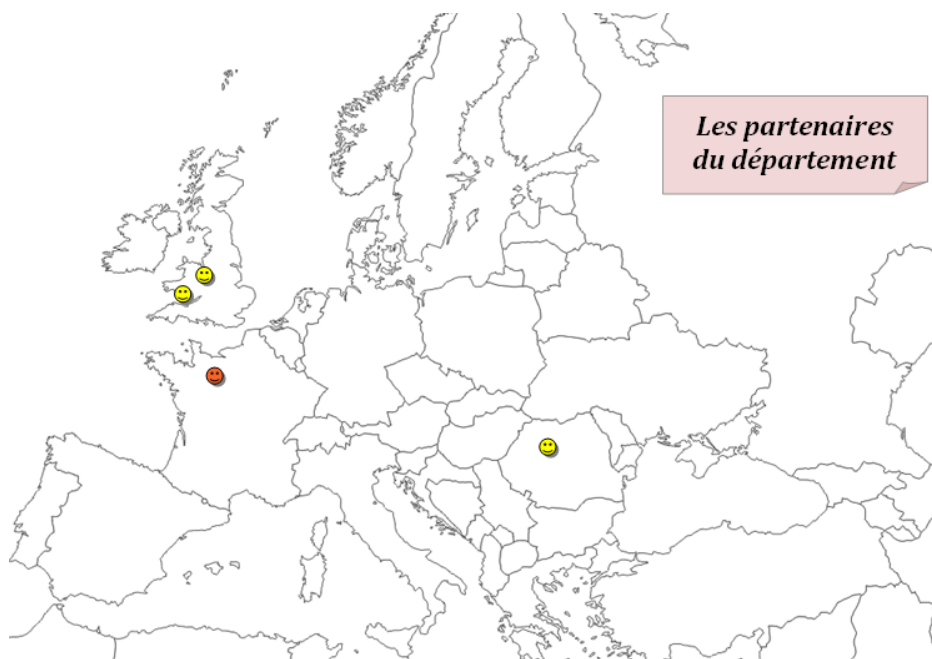
Le département CS dispose pour l'option GU de 4 places au sein de la faculté d'architecture et d'urbanisme de l'Université technologique de Cluj-Napoca en Roumanie.

Les cours peuvent être suivis en anglais, les enseignants parlent français et anglais, les étudiants parlent surtout anglais. Il est recommandé de se mettre au roumain avant de partir (possibilité d'apprentissage en autoformation dans la salle de FOAD).

Cluj-Napoca est la troisième ville de Roumanie avec 320 000 habitants dont plus de 100 000 étudiants !



**UNIVERSITATEA
TEHNICĂ
DIN CLUJ-NAPOCA**



Services publics à Swansea



SWANSEA METROPOLITAN UNIVERSITY

PRIFYSGOL FETROPOLITAN ABERTAWE

Le département CS dispose pour les deux options de 3 places au sein du département Services Publics de l'université galloise de Swansea.

Swansea Metropolitan University est le plus important partenaire de l'IUT avec 9 places pour l'ensemble des étudiants des quatre départements.

Les cours sont en anglais (et non en gallois !).

Contrairement à une idée reçue, le coût de la vie n'est pas plus cher qu'en France.

Built Environment à Wrexham



L'Université de Glyndwr située à Wrexham dans le Nord-Ouest du Pays de Galles propose dans le cadre du département Built Environment 3 places aux étudiants du DUT CS option Gestion Urbaine.

Wrexham est une ville de 40 000 habitants située à une demi-heure de Liverpool et à vingt minutes de Chester (250 000 habitants).

Des conférenciers de cette Université viennent régulièrement donner des cours aux étudiants du DUT CS d'Alençon.

Comment être sélectionné ?

Pour partir, les étudiants sont sélectionnés sur 5 critères d'égale importance :

- ❑ La moyenne en anglais sur les 3 premiers semestres,
- ❑ Le score au TOEIC,
- ❑ La note de SEP,
- ❑ L'appréciation de la lettre de motivation par un jury d'enseignants du département,
- ❑ L'avis du Chef de Département.

De manière générale, les étudiants devront se manifester au plus tôt afin que les enseignants puissent les conseiller le plus utilement.

L'international, c'est aussi :

- ❑ La possibilité de faire son stage à l'étranger,
- ❑ Des cours en anglais,
- ❑ Des soutenances en anglais,
- ❑ La possibilité de pratiquer lors de concours de débats en anglais,
- ❑ L'accueil et l'intégration d'étudiants étrangers au sein du département.



Valoriser ses compétences avec les certifications

Pourquoi se faire certifier ?

- ❑ La certification est à la fois un moyen de promotion de ses compétences et un objectif de progression à atteindre.
- ❑ Les notes obtenues (en informatique, en langue, en communication...) reflètent les résultats aux programmes spécifiques à chaque diplôme que les employeurs ne peuvent comparer. Les certifications permettent une échelle de comparaison lisible et objective entre les candidats.
- ❑ Les recrutements sont de plus en plus sélectifs et à diplôme égal et cursus égal, les certifications peuvent faire aboutir la candidature.
- ❑ Les références sur un CV telles que: « anglais lu, écrit, parlé » sont dépassées La mention « anglais scolaire » fait fuir le recruteur. Il faut faire désormais figurer la mention : « Anglais opérationnel » justifié par un score **TOEIC** ou par un niveau du **CLES**.
- ❑ Dans l'optique des poursuites d'études, la certification est dans certains cas obligatoire. De nombreuses licences professionnelles exigent maintenant le **C2i**. A plus forte raison, le c2i niveau 2 qui doit être passé obligatoirement dans un grand nombre de masters impose d'avoir le C2i niveau 1 pour candidater. Les étudiants voulant postuler à un DUETE à l'étranger devront passer le TOEIC car il est désormais demandé des universités partenaires.
- ❑ Il est courant d'entendre dans le monde professionnel des récriminations sur le niveau déplorable des jeunes en matière d'orthographe. Or, avec l'usage croissant de l'e-mail au détriment du courrier, la majorité des écrits part sans bénéficier du regard vigilant d'une secrétaire ni d'une relecture attentive. Nombreux sont les dirigeants qui craignent que cela ne nuise à l'image de l'organisme auprès de leurs interlocuteurs. Pour certaines professions, il en va même de la qualité intrinsèque de la prestation, comme dans le milieu juridique. De même lorsque la sécurité dépend de la précision des consignes, la précision du message est importante pour éviter toute mauvaise interprétation. Pouvoir prouver par la **certification Voltaire** que l'on a un bon niveau en orthographe devient donc un atout lors d'une recherche d'emploi.

Exemples de certification

Nom de la certification	Domaine de certification	Où passer la passer ?
 Certificat Informatique et Internet	Informatique	Université de Caen https://gest.unicaen.fr/iareins/inscription 02 31 52 56 01 Gratuit pour les étudiants en formation initiale
 Certificat Informatique et Internet	Informatique des Métiers de l'Environnement et de l'Aménagement Durable	Université de Caen Sous réserve d'obtention du C2i niveau 1. Se passe généralement en Master
 TEST OF ENGLISH FOR INTERNATIONAL COMMUNICATION	Anglais	IUT d'Alençon Contact : corinne.dewaele@unicaen.fr 39,90 €
 CLES	Anglais Allemand Espagnol Italien	Université de Caen Laboratoire de langue 02 31 56 53 65 Les coûts d'inscription au CLES sont pris en charge par l'Université sur la base d'une inscription par langue et par an.
 CERTIFICATION VOLTAIRE	Langue française	IUT du Mans Avenue Olivier Messiaen 72085 Le Mans 04 69 64 70 50 59,90 €

Pratiquer du sport

La pratique régulière d'un sport est encouragée pour les bienfaits que cela peut apporter en termes de santé, mais également pour permettre aux étudiants de se ressourcer au cours de semaines parfois très chargées.

Le sport qu'il soit individuel ou collectif mobilise par ailleurs des qualités humaines qui rejoignent l'esprit CS que le département cherche à développer.

Le module optionnel sport du DUT CS

Un jeudi après-midi sur deux est libéré pour favoriser la pratique sportive des étudiants du DUT. Les étudiants peuvent s'inscrire en début de chaque année dans un module optionnel « sport » qui leur permet d'intégrer les points supérieurs à 10/20 dans leur moyenne de fin d'année.

Les modalités d'évaluation ainsi que les sports proposés sont à voir avec Anne-Marie Hébert lors des inscriptions (le 16/09/2010 à partir de 13h30).

Le sport sur Alençon



Quelques 45 associations sportives composent le paysage sportif alençonnais. L'offre de pratique sportive en Alençon est particulièrement riche puisque 31 disciplines y sont représentées.

Il existe un dispositif gratuit d'animation sportive ayant pour objectif de permettre aux Alençonnais de découvrir sur un trimestre les activités physiques et sportives proposées par les associations sportives alençonnaises. Cela peut-être l'occasion de découvrir de nouveaux sports !

Le sport avec l'association sportive

FOOTBALL FUTSAL Lundi 20h30 / 22h Pour tous Gymnase Montfoulon	BADMINTON Lundi 18 h / 19h30 tous niveaux Mercredi 18h / 19h15 tous niveaux Gymnase Montfoulon	TENNIS DE TABLE Jeudi 18h30/20h00 <i>Jeu libre</i> TENNIS Lundi 19h30 / 20h30 <i>Jeu libre sur réservation</i> Gymnase Montfoulon
BASKET Tous niveaux Mercredi 19h15 / 20h45 Gymnase Montfoulon	VOLLEY BALL Tous niveaux Mercredi 20h45 / 22h Gymnase Montfoulon	HAND-BALL Tous niveaux Mardi 18h30/20h00 Gymnase Montfoulon
MUSCULATION Lundi 18h30 / 20h30 Mercredi 18h30 / 20h30 Sur réservation, Club Alençon Stade Jacques Fould Mise à disposition d'un rameur 3 vélos 2 elliptiques Gymnase Montfoulon	FITNESS RENFORCEMENT MUSCULAIRE <i>Cuisses/abdos/fessiers/épaules</i> Lundi 19h 30/ 20h 30 Gymnase Montfoulon	STEP <i>Débutants</i> Mardi 20h00 / 21h00 Gymnase Montfoulon
ESCALADE Initiation / Perfectionnement Jeudi 18h30 / 20h Gymnase Montfoulon	Sorties plein air ponctuelles Stages possibles organisés par l'ASSUA : Plongée niveau 1 à Alençon sur demande Activités de plein air : VTT, Kayak, Escalade, autres... Jeudi après-midi, sites naturels de la région	Renseignements, contact Anne-Marie HEBERT Professeur EPS 06 19 18 61 05 anne-marie.hebert@unicaen.fr Bureau ASSUA Restaurant Universitaire 1er étage

Règlement intérieur

du DUT **Carrières Sociales**

Règles générales

Conformément à la réglementation nationale des IUT, l'assiduité à toutes les activités pédagogiques organisées dans le cadre de la formation (cours, TD, TP, conférences, visites, projets tuteurés et stages) est obligatoire (Article 16 de l'arrêté du 3 août 2005).

Assiduité et ponctualité

Chaque séance de cours, de travaux dirigés ou de travaux pratiques commence à l'heure indiquée sur l'emploi du temps affiché au secrétariat du département.

Les enseignants effectuent, lors de chaque activité pédagogique, un relevé des retards et des absences sur une feuille d'émargement semestrielle disponible au secrétariat ET sur la feuille d'absence hebdomadaire présentée par l'étudiant en charge de l'imprimé des absences.



Le département met en place un contrôle d'assiduité et tient informés les étudiants concernés. L'unité d'absence est la **demi-journée**.

Les absences doivent être signalées, par tout moyen, au département dans les 48 heures et la pièce justificative originale doit être transmise dans les trois jours à compter du jour d'absence. Si l'absence n'est pas acceptée, l'étudiant en est informé par le responsable du suivi.

A la suite de deux absences non justifiées au cours du semestre, toutes séances d'activités pédagogiques confondues, l'étudiant est convoqué par le responsable du suivi qui le rappelle à son obligation d'assiduité. Après une nouvelle absence non justifiée au cours du même semestre, l'étudiant reçoit un avertissement du département par lettre recommandée avec avis de réception. Si l'étudiant est, à nouveau, absent, le chef du département l'informe, par lettre recommandée avec avis de réception, que sa moyenne du semestre ne sera pas calculée et qu'il ne pourra donc pas valider son semestre.

En cas d'absence prévisible (examen, PT, recherche de stage, entretien, raison familiale, soins médicaux programmés...), l'étudiant dépose la fiche « demande d'autorisation d'absence » au secrétariat du département. L'autorisation est accordée ou non par le responsable du suivi.

En cas d'absence non prévisible (maladie, décès d'un proche, accident...), l'étudiant remplit au secrétariat la fiche « demande de régulation d'absence » afin de se faire excusé.

Dans tous les cas, seules les absences munies d'un **justificatif** (certificat médical, convocation à examen, constat amiable, attestation de rendez-vous de stage/PT, facture garagiste...) seront excusées. L'étudiant recevra alors un billet de régularisation d'absence qu'il présentera à tous les enseignants concernés par l'absence.

Les absences seront considérées comme non-excusées de manière automatique, si elles ne sont pas justifiées dans un délai de 3 jours après le retour de l'étudiant (cachet du secrétariat faisant foi).

Afin de ne pas perturber l'activité pédagogique, les étudiants en retard ne seront pas acceptés en cours et devront justifier leur retard au secrétariat. De même, tout étudiant perturbant le bon déroulement des différents enseignements peut être exclu temporairement de ceux-ci. L'enseignant devra signaler tout incident par écrit au chef de département et au responsable du suivi qui convoqueront alors l'étudiant concerné. Un retard ou une exclusion de cours sont considérés comme des absences.

En fin de semestre, des sanctions proportionnées par module seront appliquées aux étudiants selon les modalités suivantes :

Pénalité de 10 % sur la moyenne du module pour une absence injustifiée
Pénalité de 20 % sur la moyenne du module pour 2 absences injustifiées
Pénalité de 30 % sur la moyenne du module pour 3 absences injustifiées
Et ainsi de suite par tranche de 10% par absence supplémentaire.

Stages

En cosignant la convention, le stagiaire s'engage à effectuer son stage jusqu'à la date de fin prévue dans la convention.

La convention ne peut être rompue qu'avec l'accord du tuteur de stage, du responsable des stages, du chef de département et du directeur de l'IUT, seul(s) juge(s) de l'existence d'un cas de force majeure (rapatriement sanitaire, maladie de longue durée, accident, circonstance particulière affectant la vie de l'entreprise d'accueil).

Si l'étudiant met fin au stage de son propre chef ou ne l'effectue pas, ce comportement sera pris en compte par le jury statuant sur l'attribution du DUT ou sur le passage au Semestre suivant.

Ces dispositions sont valables pour tous les stages obligatoires, qu'ils soient effectués en France ou à l'étranger, et quelle que soit leur durée.

En cas de manquement aux règles de discipline ou/et d'assiduité, un étudiant peut voir la signature de sa convention de stage refusée ou différée.

En cas de manquement aux règles de discipline ou/et d'assiduité, le directeur de l'Institut peut décider de la comparution de l'étudiant devant le conseil de direction.

Tout manquement aux règles de discipline ou/et d'assiduité pourra être signalé sur les dossiers de poursuites d'études fournis par le département.

Contrôle des connaissances

La modalité de contrôle des connaissances prévue par l'arrêté du 3 août 2005 dans l'article 18 est : « L'acquisition des connaissances et des aptitudes est appréciée par un contrôle continu et régulier. »

L'objectif étant d'évaluer les connaissances acquises par l'étudiant tout au long de l'année, les formes que peut prendre ce contrôle continu sont les suivantes :

1. des contrôles en salle (ou en laboratoire pour les travaux pratiques),
2. des rapports écrits et des soutenances orales pour certaines activités (projets, stages, exposé...),
3. des préparations et comptes-rendus de travaux pratiques,
4. des devoirs et autres travaux demandés en temps libre à remettre à une date convenue.

Les deux derniers points étant laissés à l'initiative de chaque enseignant de la discipline, il lui appartiendra d'en préciser les modalités en début du cycle d'enseignement.

Le nombre des contrôles par discipline, ainsi que les modalités concernant le point 2 sont définis par le Conseil Pédagogique au début de l'année Universitaire.

Cas particuliers

En application de l'article 17 de l'arrêté du 3 août 2005, les étudiants engagés dans la vie active (étudiants salariés) ou assumant des responsabilités particulières dans la vie universitaire, la vie étudiante ou associative, des étudiants chargés de famille, des étudiants en situation de handicap et des sportifs de haut niveau pourront bénéficier d'une épreuve de rattrapage dont les modalités seront définies au sein de chaque département.

Absence à un contrôle

Absences justifiées aux contrôles : L'étudiant absent à une épreuve pour cas de force majeure ou pour raison de santé devra signaler son absence, par écrit et dans les 48 heures, au responsable du suivi de son département en joignant obligatoirement une pièce justificative. Une séance de remplacement de contrôles par semestre sera organisée à des dates fixées en début d'année.

Absences injustifiées aux contrôles : L'étudiant absent de manière injustifiée à une épreuve de contrôle continu est considéré comme défaillant. Conformément à l'article 2.1 du règlement intérieur de l'IUT d'Alençon, l'absence à un contrôle est sanctionnée par la note de zéro.

Fraude ou tentative de fraude

Toute fraude ou tentative de fraude à une épreuve de contrôle des connaissances sera examinée par les enseignants concernés et le chef de département en présence des intéressés suspectés ("copieur" et "copié"). A l'issue de cet examen, si la culpabilité est avérée, une procédure sera engagée auprès de la section disciplinaire du Conseil d'Administration de l'Université. Les étudiants concernés encourent des sanctions allant de l'avertissement à l'exclusion de tout établissement public d'enseignement supérieur pour une durée maximum de 5 ans et, qui entraînent une peine complémentaire automatique de nullité de l'épreuve incriminée.

Le Savoir-être professionnel

Une note de savoir-être professionnel est attribuée chaque année aux étudiants dans le but de valoriser un comportement le plus adulte possible. Cette note est élaborée à partir d'une grille qui valorise l'investissement dans et hors la formation ainsi que la pro-activité durant les activités pédagogiques. L'assiduité, la ponctualité ou encore la politesse sont ainsi intégrées. Cette grille est remplie en autoévaluation par les étudiants avant validation par un jury d'enseignants.

Le département considère que l'attitude et le comportement importent autant, sinon plus, que les compétences ou les diplômes lors des recrutements et durant la vie professionnelle des étudiants. Les professionnels interrogés sur cette question soutiennent l'importance de ces aspects relationnels et communicationnels.

Les étudiants s'apprécient le plus souvent en toute honnêteté, conscients d'une part, que « tricher » serait se mentir à soi-même et par là même faire preuve d'une fuite en avant face à ses responsabilités, et, d'autre part, que l'équipe enseignante se permettra de revisiter les autoévaluations par trop pessimistes ou trop fantaisistes.

L'idée est de faire progresser les étudiants et de mettre le doigt sur des aspects de leur personnalité qui pourraient se retourner contre eux à terme.

La direction de l'IUT rappelle qu'il est interdit aux étudiants de faire pénétrer des personnes extérieures à l'établissement.

Les étudiants sont priés de respecter les locaux et les personnels qui les entretiennent.

A noter également qu'un étudiant en situation administrative irrégulière vis à vis de la Bibliothèque Universitaire voit son inscription à l'Université suspendue et ne peut donc prétendre à la validation d'un semestre.

Département Carrières Sociales

iut.alencon.csgu@unicaen.fr

02.33.80.85.34

Lundi/mardi/jeudi : 8h30-12h00 et 13h00-17h00

Mercredi/vendredi : 8h30-12h00 et 13h00-16h00

SITE UNIVERSITAIRE DE MONTFOULON

